

L'intervention sociale à l'épreuve de la neutralité laïque

En 2003, un travailleur social musulman opère un tournant religieux radical et décide de ne plus regarder les femmes ni de leur serrer la main. Or, il travaille dans un hôtel social d'Habitat et Soins, qui accueille autant de femmes que d'hommes sans abri. En 2004, une dispute survient entre deux sans-abris hébergés dans une autre structure d'accueil d'Habitat et Soins. Elle se termine par deux coups de couteau. L'auteur des coups, musulman, reprochait à son coreligionnaire de ne pas respecter le ramadan.

Si des conflits arrivent tous les jours parmi les publics de l'action sociale, le secteur est aujourd'hui confronté à l'irruption d'actes de prosélytisme religieux, voire d'intolérance. « *Sur ces incidents, on a eu un débat en conseil d'administration* », explique Jean-Marc Borello, secrétaire général du Groupe SOS¹, dont est membre Habitat et Soins. Mais, plus globalement, « *il est devenu légitime, pour le monde de l'action sociale, de se demander comment gérer* » la question religieuse, estime-t-il.

A titre de prévention, le Groupe SOS a décidé de relayer toute l'année, dans ses établissements pour l'enfance, la campagne pour la laïcité lancée par la Ligue de l'enseignement : débats, affiches, groupes de réflexion visent à sensibiliser les jeunes à l'enjeu de la laïcité.

Cet enjeu se pose de façon d'autant plus aiguë, dans l'action sociale, que la majorité des interventions est désormais « *dévolue au privé, en raison du désengagement de l'Etat* », explique Jean-Marc Borello. « *Par exemple, en dehors des hôpitaux, il n'y a plus d'action publique face à la toxicomanie : la prise en charge est à 90 % associative.* » Même chose pour

l'aide sociale à l'enfance, « *en dehors de quelques foyers départementaux, anecdotiques* », ou l'exclusion. Or, ces structures associatives sont de provenances très diverses, y compris religieuses.

En France, la majorité des organisations d'inspiration religieuse, actives dans l'aide sociale, respectent cependant la tradition laïque française, qui impose une neutralité des intervenants sociaux, et peu de dérives sont constatées. Mais il peut arriver que certains « *abordent ce travail avec des conceptions morales pas très compatibles avec un travail social neutre* », comme c'est le cas de « *certaines ONG qui s'occupent de prostituées* », juge-t-il. Ou que quelques bénévoles, certes motivés par un réel désir de solidarité, aient parfois la tentation de diffuser leurs valeurs religieuses.

« *L'origine religieuse ou morale des ONG caritatives n'est pas neutre* », estime Jean-Marc Borello. C'est, par exemple, une des raisons pour lesquelles il existe relativement peu de foyers d'hébergement mixtes, « *les trois quarts des structures séparent les couples* », notamment celles qui sont gérées par des associations d'origine confessionnelle, explique-t-il. Or, quand ces ONG sont « *financées par des fonds publics* » - Etat et collectivités locales -, la question de la neutralité se pose en termes de « *compatibilité avec la République* », insiste-t-il.

La laïcité, un « préalable » de l'action sociale

Beaucoup d'intervenants pensent que la neutralité laïque doit devenir « *un préalable* » de l'action sociale. Mais, pour l'instant, les pouvoirs publics ne semblent pas conscients de cette nécessité : « *Autant ces financeurs sont exigeants sur la gestion financière [des associa-*

tions], autant, sur le fond, aucune question n'est jamais posée. Or, il s'agit d'un véritable enjeu pour les politiques publiques », estime Jean-Marc Borello.

Que se passera-t-il en effet, si des associations décident de fonctionner selon des préférences religieuses ou communautaires ? « *Si on n'est pas vigilant, demain, n'importe quelle association confessionnelle ou idéologique pourra agir sur le créneau social et, tôt ou tard, les financeurs publics seront les otages de groupes de pensée* », estime Jean-Marc Borello, qui rappelle, par exemple, qu'en 2004 à Paris, un groupuscule d'extrême droite, le Bloc identitaire - certes non financé par les pouvoirs publics - a organisé pendant plusieurs mois une soupe populaire réservée aux sans-abris... français de souche.

Autre exemple : en Vendée, le Conseil général présidé par Philippe de Villiers finance la Maison d'Ariane, un centre d'accueil pour femmes enceintes démunies à La Roche-sur-Yon. Ce foyer, récemment mis en cause pour d'autres motifs (une affaire de viols y a éclaté en février), est géré par l'Association vendéenne pour l'accueil de la vie et la promotion de la famille (AVAVPF), organisation pro-vie créée en 1996. Une aide sociale qui est loin d'être neutre...

Enfin, dans les banlieues, avertit Jean-Marc Borello, « *des associations confessionnelles musulmanes sont aujourd'hui à l'écoute des personnes âgées, des laissés-pour-compte* » des zones les plus difficiles, « *là où les pompiers et les médecins ne veulent même plus aller, et là où les services publics ont disparu* ».

Eléonore Beaulieu

1. Le Groupe SOS est un groupe d'associations qui gèrent une centaine d'établissements d'accueil, de soins, d'insertion et de formation professionnelle, dans 13 régions. Il comprend des structures comme SOS Drogue International, SOS Insertion et Alternatives, Areat (prise en charge du sida), Altermundi (commerce équitable), l'Auberge (restaurant d'insertion à Paris), etc.